POLYVALENTE BENOÎT-VACHON

919, route Saint-Martin
Sainte-Marie (Québec) G6E 1E6
Téléphone : (418) 386-5541 poste 7110

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Le mardi 6 septembre 2022, 19 h
Bibliothèque

1.0 Ouverture de la réunion

Madame Anne-Marie Grenier procède à l'ouverture de la réunion. Il est 19 h 05.

2.0 Secrétariat de la rencontre

Madame Katia Delorme assure le secrétariat de l'assemblée.

3.0 Mot de bienvenue de la direction et présentation de l'équipe de direction 2022-2023

Madame Anne-Marie Grenier présente l'équipe de direction : mesdames Anick Gervais, Katia Delorme, Marie Jacques-Bilodeau, monsieur Jean-Claude Lambert et madame Karine Duhamel.

4.0 Révision et adoption de l'ordre du jour

Madame Anne-Marie Grenier fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Isabelle Sylvain propose l'adoption de l'ordre du jour tel que rédigé.

5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2021

Madame Anne-Marie Grenier fait la lecture du procès-verbal. Madame Annie Gagné propose l'adoption du compte rendu tel que rédigé.

6.0 Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022

Madame Nathalie Breton présente le rapport annuel du conseil d'établissement. Madame Marie-Ève Faucher approuve le rapport annuel.

7.0 Processus électoral

Monsieur Jean-Claude Lambert accepte d'agir comme président d'élection.

8.0 Élection des représentants au conseil d'administration du CSSBE 2022-2023 (4 parents)

Madame Nadia Déry propose sa candidature en tant que membre.

Madame Annie Gagné propose sa candidature en tant que membre.

Monsieur Steeve Trachy propose sa candidature en tant que membre.
Madame Mélanie Tremblay-Vandal propose sa candidature en tant que membre.
Madame Isabelle Sylvain propose sa candidature en tant que membre.
Madame Annie Berthiaume propose sa candidature en tant que membre
Madame Mélanie Quirion propose sa candidature en tant que membre

Après une période de votes, les nouveaux représentants au conseil d'établissement de la polyvalente Benoît-Vachon pour un mandat de deux ans sont : Mélanie Tremblay-Vandal, Annie Berthiaume, Steeve Trachy et Isabelle Sylvain.
Madame Mélanie Tremblay-Vandal propose que ces personnes siègent au conseil d'établissement. Ces nominations sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

Les parents substituts pour l'année 2022-2023 seront:
Madame Julie Fluet propose sa candidature en tant que substitut.
Madame Nadia Déry propose sa candidature en tant que substitut.
Madame Annie Gagné propose sa candidature en tant que substitut.
Madame Mélanie Quirion propose sa candidature en tant que substitut.
Madame Kathleen Mercier propose sa candidature en tant que substitut.
Monsieur Antoine Matte propose sa candidature en tant que substitut.

Mesdames Érika Bascunan, Katherine Jacques, Nathalie Breton et monsieur Nicolas Blouin poursuivent leur mandat pour l'année 2022-2023.

Mesdames Julie Fluet, Nadia Déry, Annie Gagné, Mélanie Quirion, Kathleen Mercier et monsieur Antoine Matte agiront comme parents substituts pour un mandat d'un an. Ces nominations sont acceptées à l'unanimité.

9.0 Élection d'un représentant au comité de parents 2022-2023

Madame Mélanie Tremblay-Vandal propose monsieur Steeve Trachy comme représentant au comité de parents 2022-2023 ainsi que Madame Mélanie Tremblay-Vandal à titre de substitut. Madame Marie-Ève Faucher propose que ces personnes siègent au comité de parents. Ces nominations sont acceptées par l'assemblée.

11.0 Organisation de participation de parents

Madame Anne-Marie Grenier parle de l'Organisme de participation de parents (OPP) et invite les parents intéressés à s'inscrire à celui-ci. Les parents intéressés sont invités à inscrire leur nom sur le document prévu à cet effet.

12.0 <u>Varia</u>

A) Un parent questionne sur les inscriptions au volley-Ball. Le sujet est discuté.

B) Un parent demande le nombre de groupes par niveau. La direction donne l'information.

C) Un parent questionne sur le fonctionnement de l'attribution des choix de cours et la sélection. La direction explique la façon de faire.

D) Un parent questionne sur la surveillance dans l'école en lien avec l'augmentation de la clientèle. La direction informe du système de surveillance en place.

F) Fermeture de la cafétéria à 14h30 : Un parent suggère de placer une machine distributrice avec des aliments afin que nos jeunes puissent s'acheter de la nourriture en fin de journée avant les pratiques sportives.

13.0 <u>Date de la prochaine rencontre</u>

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 27 septembre 2022 à 17 h 15.

14.0 <u>Levée de l'assemblée</u>

Madame Nathalie Breton propose la levée de l'assemblée. Il est 20 h 20

Katia Delorme, secrétaire